

Date d'envoi de la convocation : 5 Décembre 2014
Nombre de Membres du Bureau en exercice : 21
Nombre de Membres du Bureau présents : 19
Nombre de Procurations : 2
Nombre de Votants : 21
Rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le :

13 décembre 2014

Présidence de : M. Alain SUGUENOT

Présents en tant que Vice-Présidents :

M. Jean-Luc BECQUET,
M. Pierre BOLZE,
M. Jean-François CHAMPION,
Mme Claude CORON,
M. Xavier COSTE,
M. Michel PICARD,
M. Michel QUINET,
M. Jean-Pierre REBOURGEON,
M. Gérard ROY,
M. Jean-Paul ROY,
M. Denis THOMAS.

Présents en tant que Membres du Bureau :

Mme Sandrine ARRAULT,
Mme Estelle BERNARD-BRUNAUD,
M. Pierre BROUANT,
Mme Liliane JAILLET,
M. Vincent LUCOTTE,
M. Patrick MANIERE.

Ont donné pouvoir :

M. Jean CHEVASSUT à M. Sylvain JACOB,
M. Stéphane DAHLEN à M. Jean-François CHAMPION.

Absents-excuses :

Néant.

Secrétaire de Séance : M. Sylvain JACOB.

DELIBERATION N° BU/14/68

ORGANISATION DES SERVICES : AJUSTEMENT DES MISES A DISPOSITION

M. REBOURGEON, rapporteur, rappelle que, comme il le fait régulièrement, le Bureau est appelé à approuver les ajustements dans les mises à disposition d'agents

entre les communes membres et la Communauté d'Agglomération pour lui permettre d'exercer ses compétences.

Le rapporteur expose les dossiers concernés :

✓ deux conventions successives ont été signées avec l'**Association du Pays beaunois** dans le cadre de la mise à disposition de deux de ses agents. L'une de ses conventions arrivant à échéance le 1^{er} janvier 2015, il est proposé d'en établir une nouvelle mettant à disposition un agent pour 1 an renouvelable deux fois. En outre, à la suite du départ d'un agent, il convient de mettre fin à la seconde convention. Une prochaine pourra être établie en fonction des besoins de la Communauté d'Agglomération.

✓ dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, le taux de mise à disposition d'une ATSEM de la commune de **CORCELLES-LES-ARTS** a été augmenté à compter du 1^{er} septembre 2014. Devant le peu de présence des enfants durant cette période, il est proposé de mettre fin à cette mise à disposition et de ramener le taux de mise à disposition de 49,72 % à 35,19 % à compter du 1^{er} janvier 2015.

**LE BUREAU DE COMMUNAUTE,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

- approuve les ajustements dans les mises à disposition proposés et rappelés en annexe jointe à la présente délibération,
- autorise le Président à signer la convention et les avenants aux conventions s'y rapportant.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT
pour le PRÉSIDENT et par délégation
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES
GILLES ATTARD



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de DIJON ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Nom - Prénom	Taux d'emploi global	Temps d'emploi proposé au bureau communautaire du 9 octobre 2014 à compter de cette date (ou autre date mentionnée) exprimé en % ou en volume d'heures estimé	Equivalent de la mise à disposition en heures annuelles estimées	Temps d'emploi proposé au bureau communautaire du 11 décembre 2014 à compter de cette date (ou autre date mentionnée) exprimé en % ou en volume d'heures estimé	Equivalent de la mise à disposition en heures annuelles estimées	FONCTIONS justifiant la MAD
De Ville de BEAUNE vers C.A. :						
compétence justifiant la MAD						
ID Cirque						
DUPONT Philippe	tit TC 100% (1607 h)	8,96%	144	8,96%	144	Ecole du cirque
compétence justifiant la MAD						
ID Sportives(ex EMIAS- RAIDS)						
FERREIRA Catherine	tit TNC 80% (1286 h)	11,20%	144	11,20%	144	ID Sport
compétence justifiant la MAD						
Activités périscolaires						
LABEAUNE Nicole	tit TC 100% (1607 h)	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 42 h	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 42 h	Périscolaire école Blanches Fleurs
BOUDOT QUINZIN Roxane	tit TNC 80% (1286 h)	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 43 h	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 43 h	Périscolaire école Blanches Fleurs
SOTO Marie Rose	tit TC 100% (1607 h)	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 7 h	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 7 h	Périscolaire école Peuplier / St Exupéry
TAKOUACHET Nadia	Non tit TNC 50% (803,5 h)	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 7 h	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 7 h	Périscolaire école Peuplier / St Exupéry
MENEVAUX Dominique	tit TC 100% (1607 h)	01/01/15 au 03/07/15	36 h	01/01/15 au 03/07/15	36 h	Périscolaire école Peuplier / St Exupéry
BLANCHARD Angélique	tit TC 100% (1607 h)	01/01/15 au 03/07/15	35 h	01/01/15 au 03/07/15	35 h	Périscolaire école Peuplier / St Exupéry
MONDANGE Christine	tit TC 100% (1607 h)	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 42 h	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 42 h	Périscolaire école Bretonnière
DOUAIRE Elisabeth	tit TC 100% (1607 h)	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 43 h	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 43 h	Périscolaire école Bretonnière
BRUYAS Stéphanie	tit TC 100% (1607 h)	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 10 h	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 10 h	Périscolaire école Echaliers
CONVERSET Emilie	tit TNC 80% (1286 h)	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 10 h	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 10 h	Périscolaire école Echaliers
DUVERNOIS Anaïs	tit TC 100% (1607 h)	01/01/15 au 03/07/15	38 h	01/01/15 au 03/07/15	38 h	Périscolaire école Echaliers
DESCHAMPS Maud	tit TC 100% (1607 h)	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 28 h	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 28 h	Périscolaire école Jeanne d'Arc / Remparts
BON Florane	tit TC 100% (1607 h)	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 43 h	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 43 h	Périscolaire école Jeanne d'Arc / Remparts
PROCHOWSKI Angélique	tit TNC 80% (1286 h)	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 42 h	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 42 h	Périscolaire école St-Nicolas Champagne
CARTIER Emilie	tit TC 100% (1607 h)	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 43 h	01/09/14 au 31/12/14 01/01/15 au 03/07/15	27 h 43 h	Périscolaire école St-Nicolas Champagne

Nom - Prénom	Taux d'emploi global	Temps d'emploi proposé au bureau communautaire du 9 octobre 2014 à compter de cette date (ou autre date mentionnée) exprimé en % ou en volume d'heures estimé	Equivalent de la mise à disposition en heures annuelles estimées	Temps d'emploi proposé au bureau communautaire du 11 décembre 2014 à compter de cette date (ou autre date mentionnée) exprimé en % ou en volume d'heures estimé	Equivalent de la mise à disposition en heures annuelles estimées	FONCTIONS justifiant la MAD
De la CA vers la Ville de BEAUNE :						
compétence justifiant la MAD services municipaux						
DEGRAVE Christine	tit TC 100% (1607 h)	38,00%	611	38,00%	611	Centre social Bretonnière (VDB)
OLIVEIRA Martine	tit TC 100% (1607 h)	39% à compter du 1e janvier 2014	627	39% à compter du 1e janvier 2014	627	Restauration scolaire et garderie Blanches Fleurs (CA) et entretien Centre social Blanches Fleurs (VDB)
compétence justifiant la MAD Communication						
COURNAULT Xavier	Non tit TC 100%	30,00%	482	30,00%	482	Journaliste chargé de mission pour la communication externe CA
compétence justifiant la MAD Direction générale des services						
ATTARD Gilles	tit TC 100%	50,00%		50,00%		
De Ville de CHAGNY vers C A :						
compétence justifiant la MAD Assainissement – Gestion des rivières :						
RIVIERE Philippe	tit TC 100% (1607 h)	Fin de la MAD au 31 décembre 2014		Fin de la MAD au 31 décembre 2014		directeur des services techniques
De la CA vers la Ville de CHAGNY :						
compétence justifiant la MAD Assainissement – Gestion des rivières :						
ALIX Patrick	tit TC 100% (1607 h)	5,00%	80	5,00%	80	assainissement-gestion des rivières
GUINAMAND Frédéric	tit TC 100% (1607 h)	5,00%	80	5,00%	80	assainissement-gestion des rivières
De la CA vers la commune de CHAUDENAY :						
compétence justifiant la MAD Ecole						
GRESSARD Delphine	tit TNC 85,71% (1377h)	41,83% Reprise de la MAD après l'arrêt maladie soit à compter du 21 juin 2014		41,83%		animatrice centre de loisir, aide restauration scolaire
De Commune CHOREY-LES-BEAUNE vers CA						
compétence justifiant la MAD Enfance						
LEBREUX Sylvia	tit TNC 40% (643 h)	7,14%	46	7,14%	46	agent de service
De la commune de CORCELLES LES ARTS vers la CA :						
compétence justifiant la MAD Enfance						
BUJDARZ Claire	non-tit (CDI) TNC 44,66% (718 h)	49,72% soit 357H/an à compter du 1e septembre 2014		35,19% soit 565,50 h/an		surveillante de restauration périscolaire-garderie
De Commune de MELOISEY vers C A :						
compétence justifiant la MAD Assainissement – Gestion des rivières :						
BOULLEY René	tit TC 100% (1607 h)	25% jusqu'au 31/12/2014 soit 402H sur l'année (fin MAD au 31/12/2014)				assainissement-gestion des rivières
De Commune de NOLAY vers C A :						
compétence justifiant la MAD Enfance						
COCHARD Mariane	tit TNC 82,85% (1331 h)	21,70%	289	21,70%	289	restauration périscolaire
COURTOIS Laurence	tit TNC 45% (723h)	33,00%	239	33,00%	239	surveillante garderie
FILLION-MARTIN Annie	tit TC 100% (1607 h)	7,52%	121	7,52%	121	restauration périscolaire
GILLES Catherine	tit TC 100% (1607 h)	23,26%	374	23,26%	374	restauration périscolaire/garderie
De la CA vers le Pays Beaunois :						
compétence justifiant la MAD Communication						
COURNAULT Xavier	Non tit TC 100%	20,00%	321	20,00%	321	Journaliste chargé de mission pour la communication externe CA
Du PAYS BEAUNOIS vers la CA:						
compétence justifiant la MAD Plateforme Ingénierie						
DAVID Delphine	non-tit TC 100% (1607 h)	15,00%	273	15,00%	273	ingénierie du montage de projets inscrits dans le contrat Unique Pays-Agglomération et le contrat Ambition Côte d'Or
FABIER Sandrine	non-tit TC 100% (1607 h)	15,00%	273	Fin de la MAD au 30 juin 2014	273	ingénierie du montage de projets inscrits dans le contrat Unique Pays-Agglomération et le contrat Ambition Côte d'Or

Nom - Prénom	Taux d'emploi global	Temps d'emploi proposé au bureau communautaire du 9 octobre 2014 à compter de cette date (ou autre date mentionnée) exprimé en % ou en volume d'heures estimé	Equivalent de la mise à disposition en heures annuelles estimées	Temps d'emploi proposé au bureau communautaire du 11 décembre 2014 à compter de cette date (ou autre date mentionnée) exprimé en % ou en volume d'heures estimé	Equivalent de la mise à disposition en heures annuelles estimées	FONCTIONS justifiant la MAD
De CA vers Commune de RUFFEY-LES-BEAUNE						
<i>compétence justifiant la MAD</i>						
	<u>Enfance</u>					
BELAIDI Anne-Marie	tit TC 100% (1607h)	39,95%	642	39,95%	642	Ménage locaux communaux et bibliothèque
De Commune de SAVIGNY LES BEAUNE vers C.A :						
<i>compétence justifiant la MAD</i>						
	<u>Enfance</u>					
COSTA Marie	tit TC 100% (1607 h)	17,92%	288	17,92%	288	garderie midi
De la CA vers le SIVOS CHALLENGES-COMBERTAULT-LEVERNOIS :						
<i>compétence justifiant la MAD</i>						
	<u>Enfance</u>					
ROUGEOT Frédérique	tit TNC 51,42 % (826 h)	38,89%	321	38,89%	321	surveillante garderie et ménage restauration périscolaire
De la Commune de VIGNOLES vers la CA:						
<i>compétence justifiant la MAD</i>						
	<u>Petite Enfance (RAM)</u>					
COURTOIS Dominique	tit TNC 26,5H/hebd75, 71%	15,09%	183	15,09%	183	ménage locaux RAM
De CA vers VIGNOLES:						
<i>compétence justifiant la MAD</i>						
	<u>Enfance</u>					
SERRIGNY Véronique	tit TNC 87,43% (1405 h)	35,00%	492	35,00%	492	aide ATSEM
De CC GEVREY CHAMBERTIN vers CA BEAUNE						
<i>compétence justifiant la MAD</i>						
	<u>portage projet ZPS arrière côte de DIJON et BEAUNE</u>					
Laurent SERVIERE	non tit CDI TC 100% (1607 h)	175H (25 jours/an)		175H (25 jours/an)		coordination technique et scientifique des diagnostics écologiques
Pierre JUILLARD	non tit TC 100% (1607 h)	224H (32 jours/an)		224H (32 jours/an)		diagnostic écologique de la structure des habitats d'oiseaux
De la CA vers le Syndicat Mixte du SCOT :						
<i>compétence justifiant la MAD</i>						
	<u>Mise en œuvre du SCOT cf délibération BU/10/54 du 10 juin 2010</u>					
CUREZ François	tit TC 100% (1607 h)	22% (soit 354H/an) à compter du 1er janvier 2010		22,00%	354	
BERARD Florence	tit TC 100% (1607 h)	30% (482H/an) à compter du 1er juillet 2014		30,00%	482	
CORNU Stéphanie	tit TC 100% (1607 h)	12% (193H/an) à compter du 1er janvier 2010		12,00%	193	

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE, COTE ET SUD
Numéro de l'acte	BU_14_68
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	4.1.6 - Autres actes
Objet de l'acte	Organisation des services : Ajustement des Mises à dispositions
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-200006682-20141211-BU_14_68-DE
Date de transmission de l'acte	23/12/2014
Date de réception de l'accuse de réception	23/12/2014